



**COMITE D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX D'UNIDROIT  
POUR LA PREPARATION D'UN PROJET DE PROTOCOLE  
PORTANT SUR LES QUESTIONS SPECIFIQUES AUX  
BIENS SPATIAUX A LA CONVENTION RELATIVE AUX  
GARANTIES INTERNATIONALES PORTANT SUR DES  
MATERIELS D'EQUIPEMENT MOBILES  
Troisième session  
Rome, 7/11 décembre 2009**

UNIDROIT 2009  
C.E.G./Pr. spatial/3/W.P. 24  
Original: anglais  
11 décembre 2009

## **RAPPORT**

### **SUR LES TRAVAUX DU GROUPE DE TRAVAIL INFORMEL SUR LES MESURES EN CAS D'INEXECUTION DES OBLIGATIONS CONCENANT LES COMPOSANTS**

(préparé par le Secrétariat d'UNIDROIT)

1. Le Groupe de travail informel sur les mesures en cas d'inexécution concernant les composants, établi par le Comité d'experts gouvernementaux le 7 décembre 2009, s'est réuni à quatre reprises les 8, 9 10 et 11 décembre 2009. Les représentants des Etats suivants ont participé à ses travaux: Allemagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon et Royaume-Uni. L'observateur représentant l'Agence spatiale européenne et Mme C.J. Dubreuil (EADS Astrium), M. O. Heinrich (BHO Legal Partnership), Mme M. Leimbach (Crédit Agricole S.A.) et M. B. Schmidt-Tedd (Agence spatiale allemande) ont participé en tant qu'observateurs. Les réunions ont été présidées par le représentant du Royaume-Uni.

2. Des progrès considérables ont été accomplis au cours des réunions du Groupe de travail informel, notamment en analysant les points de vue divergents quant à la solution la plus appropriée au problème. Le temps à disposition n'a toutefois pas permis de parvenir à une conclusion définitive et le Groupe de travail informel demanderait par conséquent au Comité d'experts gouvernementaux l'autorisation de poursuivre ses travaux après la présente session par le biais de consultations informelles parmi ses membres.